

MET'

Le magazine
de la Métropole
de Lyon

N° 20 – Février/Mars 2020 – www.met.grandlyon.com

Tri des déchets

On répond à vos questions

Musée des Confluences

Les coulisses de

la nouvelle expo

DOSSIER SPÉCIAL

**Élections
métropolitaines**

15 et 22 mars

04



LES BRÈVES

Un lieu pour les aidants,
le Vélo'v électrique,
les nouveautés TCL
+ 5 pages de brèves

18



LES PROJETS

Focus sur Lyon Part-Dieu
et la Duchère

09 LE DOSSIER



LE DOSSIER

Élections métropolitaines les 15 et 22 mars : mode d'emploi
Neuf pages pour tout comprendre

20



CONNEXIONS

Tri des déchets : on répond
à vos questions !

22



LES INNOVATIONS

Climat : le plan d'actions
pour 2030

24



LE PORTFOLIO

« Traces du vivant » :
les coulisses de l'expo

26



L'AGENDA

Tous en salle, Lugdunum,
Quais du Polar
+ 4 pages d'événements

GRANDLYON
la métropole

MET' | n° 20 | Février/Mars 2020

Le magazine d'information de la Métropole
de Lyon – www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac –
CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com

Directrice de la publication : Pascale Ammar-Khodja – Rédaction en chef : Karine Portrait
et Cécile Prenveille – Coordination : Isabelle Gabert et Jean-Paul Lamy – Rédaction : In medias
res, Julien Kaufmann, Karine Portrait et Cécile Prenveille – Couverture : @Burak Karademir –

Conception et mise en page : In medias res – Impression : Roto France Impression –

Tirage : 250 000 exemplaires



L'ÉDITORIAL



En mars prochain, vous allez élire pour la première fois les conseillères et conseillers métropolitains au suffrage universel direct. Avec ces élections, la Métropole de Lyon, collectivité territoriale unique en France, franchit une nouvelle étape : celle d'une démocratie pleine et entière. En effet, vous allez choisir directement vos représentants, et à travers elles et eux les grandes orientations qui engageront l'avenir de notre territoire. Ce numéro du MET' vous explique tout sur ces nouvelles élections. L'occasion de rappeler également ce qu'est la Métropole de Lyon, quelles sont ses compétences, ce qu'elle fait aujourd'hui pour chacune et chacun d'entre nous.

En attendant cette échéance, les projets se poursuivent. À la Part-Dieu le tunnel rouvre et le boulevard Vivier Merle se transforme. Le quartier de la Duchère poursuit sa mue, à travers la rénovation des quartiers de

La Sauvegarde et du Château, avec en perspective de nouveaux logements, des aménagements urbains et plus de nature en ville.

Une étape importante est franchie également en matière de recyclage des déchets. Les nouvelles consignes de tri, en place depuis le 1^{er} janvier 2020, ont suscité de nombreuses questions auxquelles nous répondons dans ce numéro.

Enfin, ça bouge aussi côté sports, loisirs, culture et divertissements : nouvelle expo au musée des Confluences, Open de tennis 6^e sens, fête du livre de Bron, festival Écrans Mixtes, Quais du Polar, Mirage Festival, Nuits de Fourvière...

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent trimestre riche en couleurs, et assurément riche en émotions.

Le président de la Métropole de Lyon

LES BRÈVES



► ZFE



1 MILLION D'EUROS POUR CHANGER DE VÉHICULE PRO

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les camions et utilitaires sans vignette ou avec une vignette Crit'air 4, 5, ne peuvent plus circuler dans la ZFE. La ZFE, c'est la zone à faibles émissions : Caluire, Lyon et la partie de Bron, Vénissieux et Villeurbanne située à l'intérieur du boulevard périphérique. Pour aider les professionnels à changer de véhicule, la Métropole a voté une aide d'un million d'euros.

► Pour les professionnels, un seul numéro : 04 28 67 53 29 ou grandlyon.com/zfe

▲ VÉLO'V

EN MODE ÉLECTRIQUE

Dès le 20 février 2020, la moitié des Vélo'v pourra **se transformer en vélos électriques** grâce à une batterie qui se clipse au niveau du panier. Les batteries se louent **pour 7€ par mois** sans engagement. C'est l'option e-Vélo'v accessible depuis votre compte Vélo'v, velov.grandlyon.com ou l'appli Vélo'v officiel.

Vous pourrez retirer votre batterie au comptoir Vélo'v (dans les locaux Citiz/LPA, 13 rue Antoine Sallès, Lyon 2^e) ou choisir l'envoi à domicile (c'est gratuit!). La batterie Vélo'v fonctionne comme une batterie externe classique : elle peut même être utilisée pour recharger votre smartphone.

► 01 30 79 33 40

velov.grandlyon.com



▲ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ILOÉ RECYCLE VOS ENCOMBRANTS

C'est la première fois que la Métropole de Lyon participe à une société de l'économie sociale et solidaire. Iloé, c'est son nom, s'est installée à Saint-Priest en mai dernier. Son objectif : **remettre dans le circuit les encombrants qui peuvent encore servir** et travailler avec des personnes éloignées de l'emploi. Son ambition : sauver 2 500 tonnes de la décharge d'ici mai 2020. Pour relever le défi, 4 salariés en insertion ont été embauchés.





▲ BIENNALE

ALORS ON DANSE ?

Le défilé de la Biennale de la danse revient **rue de la République à Lyon, le 13 septembre 2020**. Il rassemblera près de 4000 danseurs et danseuses de la Métropole. Pour cette édition 2020, les 12 groupes sélectionnés exploreront, chacun à sa manière, le thème de l'Afrique et du métissage culturel. Ensemble, ils répéteront pendant 9 mois, sous la direction de chorégraphes professionnels.

➤ Plus d'infos sur biennaledeladanse.com

▼ CONFLUENCE

UN IMMEUBLE EN TERRE CRUE !

À côté de l'hôtel de région, les 5 nouveaux bâtiments du programme Ydeal seront terminés d'ici juin. Il y aura 100 logements, plus de 70 chambres d'étudiants, des commerces en rez-de-chaussée, des bureaux et un jardin potager. Innovant : les immeubles utiliseront **directement l'énergie produite grâce aux panneaux solaires installés sur les toits**. Autre particularité, l'immeuble le plus bas est construit en terre crue : le pisé. C'est un matériau écologique, local et confortable pour les futur-es habitant-es : plus de chaleur en hiver et de fraîcheur en été.

➤ lyon-confluence.fr



◀ TRAVAUX

MONCEY : BIENTÔT UNE PROMENADE PIÉTONNE

Depuis août dernier, la Métropole de Lyon a lancé des travaux pour transformer la rue Moncey en **promenade piétonne entre la Guillotière et la Part-Dieu**. Les travaux se font par étapes. Les premiers ont démarré à côté du métro Guillotière, avec un chemin piéton, des espaces verts et des escaliers pour traverser la place. Au croisement avec l'avenue du Maréchal de Saxe, le parking laisse désormais place à une esplanade avec des jardins, des bancs et des tables de pique-nique. Jusqu'en mars 2020, c'est la place Guichard qui sera en travaux : la circulation est réorganisée pour faciliter les déplacements à pied. Ensuite, ce sera au tour de la place Varlin, en face de la Bourse du Travail, puis la fin de la rue Moncey et la rue Philip seront redessinées : nouveau revêtement au sol, éclairage et plantations. **Dernières livraisons en 2021.**

► **MÉTROPOLE AIDANTE**

UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES AIDANTS

Vous êtes plus de 165 000 dans la Métropole à consacrer du temps et de l'énergie pour un proche malade, âgé ou avec un handicap. Pour vous accompagner, **un lieu dédié aux aidants vient d'ouvrir à Lyon** dans le 3^e arrondissement. C'est le premier de ce type en France. Vous pouvez prendre contact par téléphone, mais aussi y aller sans rendez-vous. Sur place, une équipe de professionnelles vous écoute, vous conseille et vous oriente vers des solutions adaptées à vos besoins.

Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 11h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

📍 292 rue Vendôme à Lyon 3^e
04 72 69 15 28
metropole-aidante.fr



▲ **VAULX-EN-VELIN VILLAGE**

PLUS DE PLACE POUR LES VÉLOS ET LES PIÉTONS

À Vaulx-en-Velin Village, les travaux de la rue de la République ont démarré. Vieillissante et peu adaptée aux modes doux, cette voie majeure du nord de Vaulx va être réaménagée pendant 2 ans. Objectifs : **apaiser la circulation automobile et améliorer les liaisons** entre les lieux emblématiques du quartier : l'école Grandclément, la place Boissier, le château et l'église. Et aussi créer des espaces pour les piétons et les cyclistes, avec de larges trottoirs, des espaces verts, des bancs, une piste cyclable et des aires de jeux pour les enfants.



▲ **AUSCHWITZ**

VOYAGE DE MÉMOIRE

Comme chaque année, 130 collégiennes et collégiens de 14 établissements de la Métropole et du Rhône participent en février à un voyage mémoire en Pologne. Cette visite pédagogique chargée d'histoire les mènera de l'ancien ghetto de Cracovie au camp d'Auschwitz-Birkenau, sur les traces des juifs déportés durant la Seconde Guerre mondiale.



© Fred Wagner

▼ CŒUR PRESQU'ÎLE

LOUIS PRADEL ET TOLOZAN: LES PROJETS RETENUS

Au cœur de la Presqu'île, les places Tolozan et Louis Pradel vont être complètement refaites. Le projet a été choisi par concours* : il prévoit **5 000 m² de pelouse et une cinquantaine d'arbres**, pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur. Sur la place Louis Pradel, un bassin et un ruisseau seront créés et les marches seront refaites en gradins : de quoi s'asseoir pour pique-niquer ou profiter de la vue sur l'architecture de la Presqu'île. Le projet prévoit également un espace pour les skateurs. Les travaux commenceront en 2023.

* Le lauréat est le groupement Atelier Jacqueline Osty et associés/Atelier Orsi/Ingérop/Les éclairiers/Diluvial.



© AUA / Joyland

▼ PRIME VÉLO

100 € POUR ACHETER UN VÉLO CARGO OU ÉLECTRIQUE

La Métropole de Lyon reconduit son aide de 100 euros pour les habitants et habitantes qui font l'achat d'un vélo électrique, pliant ou cargo, neuf ou d'occasion entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

➤ Toutes les modalités sur grandlyon.com/vae
contact : subvention_velo@grandlyon.com



© Laurence Danière/Métropole de Lyon



© Laurence Danière/Métropole de Lyon

▲ PARC LACROIX-LAVAL

DES APPRENTIS-CUISTOTS AU CHÂTEAU

Ça y est, on connaît le futur occupant du château du parc Lacroix-Laval, à Marcy-l'Étoile, il a été choisi à la suite d'un appel à projets de la Métropole. C'est **le chef étoilé lyonnais Christian Têtedoie**, qui ouvrira dans 2 ans **un centre de formation à la cuisine gastronomique**. La formation sera gratuite pour les apprentis, avec des alternances de 1, 2 ou 3 ans. La formation sera aussi ouverte à la reconversion professionnelle. Pour les 900 000 visiteurs annuels du parc, ce sera l'occasion d'une pause gourmande dans l'un des restaurants d'application.

▼ TCL**MÉTRO ET BUS : TOUT CE QUI A CHANGÉ**

- Les vendredis et samedis, **les métros circulent désormais jusqu'à 2 heures du matin**. Les parcs relais métro restent ouverts jusqu'à 3 heures du matin.
- La **descente à la demande est généralisée** sur toutes les lignes de bus dès 22 heures. Ce qui permet aux voyageurs et voyageuses de descendre entre 2 arrêts pour être déposés au plus près de leur destination.
- Des **grandes rames de tramway sur les lignes T3 et T4** : 18 sont déjà en service et 4 le seront à l'automne 2020. Chaque nouvelle rame peut faire voyager entre 25 et 30 % de personnes en plus.
- Le **ticket TCL directement sur son smartphone** ! Il suffit de télécharger l'application mobile Android TCL E-Ticket.
- La **4G est disponible** partout : dans les stations, mais aussi à bord des rames de métro.
- 2 lignes de **bus pour aller jusqu'à l'aéroport de Lyon** Saint-Exupéry : la 47 et la 48.

👉 tcl.fr



▲ **SAVE THE DATE!**

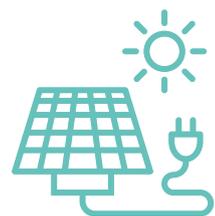
LE TOUR DE FRANCE À LYON

Le Tour de France revient à Lyon ! Préparez-vous, ce sera **le week-end des 11 et 12 juillet, pour la 14^e étape**. Samedi 11 juillet : 197 km au départ de Clermont-Ferrand, avec un parcours de 15 km dans les rues de Lyon et 3 ascensions au programme – la côte de la Duchère, la montée de l'Observance et la colline de la Croix-Rousse. Dimanche 12 juillet : le peloton repartira de Lyon pour 175 km de montagne dans le massif du Grand Colombier.

👉 letour.fr

▼ FINANCEMENT PARTICIPATIF**275 000 € POUR LES PANNEAUX SOLAIRES**

Avec 231 épargnants et 275 000 € collectés, le financement participatif a atteint son objectif. **Six centrales photovoltaïques seront installées dans la Vallée de la Chimie** entre mars et juin 2020. Elles produiront 7 500 MWh par an, c'est l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 4 000 habitants.

▲ ÉDUCATION**2 NOUVEAUX COLLÈGES**

Fin 2019, la Métropole a voté la création de 2 nouveaux collèges : l'un à Lyon 7^e, l'autre à Villeurbanne. Celui de Lyon 7^e ouvrira à Gerland, au Pré Gaudry, en septembre 2021. Sept cents élèves sont attendus. À Villeurbanne, la première rentrée est prévue en 2022 avec d'abord 300 élèves. À terme, 700 places seront ouvertes dans ce collège situé à Cusset-Bonnevay. Les 2 établissements seront construits avec une **isolation thermique performante, des panneaux photovoltaïques et des plantations**, pour apporter ombre et fraîcheur l'été.

ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES : MODE D'EMPLOI



Aux urnes ! Les dimanches 15 et 22 mars, vous allez **choisir les élu·es du nouveau conseil de la Métropole de Lyon**. Pour la première fois, les conseillères et conseillers métropolitains seront élus au suffrage universel direct. **Dans les 59 communes de la Métropole**, ces élections se déroulent au même moment et dans les mêmes bureaux de vote que les municipales. Quelles sont les différences entre ces élections ? Que fait la Métropole de Lyon ? Comment seront élu·es les conseiller·ères métropolitain·es ? Quel est leur rôle ? On vous explique tout !

Texte **Frédéric Cruzet** et **Karine Portrait**

Que fait la Métropole de Lyon ?

Déplacements, propreté, vie étudiante, soutien aux personnes handicapées : les missions de la Métropole de Lyon sont nombreuses. Certaines ont des effets à long terme. Par exemple, lorsqu'un nouveau projet urbain est voté : il va transformer un quartier. Les actions de la Métropole ont aussi de nombreux effets sur votre quotidien : la cantine de vos enfants, la maison de retraite de vos parents, ou encore le ramassage des poubelles...



Le collège où ira votre enfant à la rentrée

C'est la Métropole de Lyon qui construit et entretient les collèges. Elle gère aussi les cantines, où sont servis chaque année 2,8 millions de repas.



57



Maisons de la Métropole

Pour accueillir, informer et accompagner les habitant-es.

La maison de retraite de vos parents ou de votre mamie

La Métropole soutient financièrement la construction d'établissements pour personnes âgées. C'est aussi elle qui verse l'allocation personnalisée d'autonomie à celles et ceux qui peuvent vieillir chez eux.





L'eau de votre robinet

C'est la Métropole qui fournit l'eau potable et qui protège les nappes phréatiques.

© Laurence Danjé/Métropole de Lyon



Un dimanche après-midi au musée des Confluences

La Métropole gère 2 musées : celui des Confluences et Lugdunum, musée et théâtres gallo-romains. Depuis l'année dernière, elle pilote la Cité internationale de la gastronomie. Elle soutient aussi l'enseignement artistique, les bibliothèques et les clubs sportifs.

© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

Métro, bus ou tramway ?

La Métropole finance les transports en commun via le Sytral. C'est aussi elle qui décide de l'aménagement des routes, des pistes cyclables, ou encore de la création de nouveaux parkings relais.



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

L'assistant-e maternel-le de la petite dernière

La Métropole est responsable de la formation et de l'agrément des 9827 assistant-es maternel·les. C'est aussi elle qui accueille les jeunes enfants, les parents et futurs parents dans les services de PMI (protection maternelle et infantile).



La création de votre (petite) entreprise

La Métropole de Lyon soutient les entrepreneurs aux différentes étapes de leur activité. Elle favorise l'installation de nouvelles activités économiques. Elle soutient aussi la formation et l'insertion professionnelle.



La poubelle ramassée devant chez vous

La Métropole collecte les déchets : bacs verts, bacs gris, silos à verre. C'est aussi la Métropole qui nettoie les rues et les espaces publics.

Élections métropolitaines, mode d'emploi

Les élections métropolitaines fonctionnent comme les municipales : c'est un scrutin proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire. On vous explique !



POUR VOTER, IL FAUT :

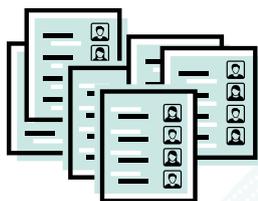
- ✓ Être **majeur·e et inscrit·e** sur les listes électorales.
- ✓ **Habiter** l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon.
- ✓ Présenter sa **carte d'identité**. C'est mieux si vous avez votre carte d'électeur, mais ce n'est pas obligatoire.
- ⚠ Si vous êtes **absent·e** les jours de scrutin, faites une procuration : dans un commissariat, ou au tribunal. Prévoyez un peu de marge : la procuration doit être reçue par votre bureau de vote avant l'élection.
- 👉 Toutes les infos sont sur service-public.fr



C'EST QUOI LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE ?

Cent cinquante personnes vont être élues au conseil de la Métropole pour un mandat de 6 ans. Ce conseil de la Métropole se réunit pour **voter le budget, lancer de nouveaux projets, attribuer des subventions...** Les élu·es vous représentent, défendent vos intérêts, prennent des décisions concernant les services publics métropolitains et les projets du territoire...

Chaque conseiller·e métropolitain·e **représentera sa circonscription et non sa commune**. Ainsi, il pourra être élu à la Métropole sans être conseiller municipal.



Vous votez pour l'une des listes qui se présentent dans votre circonscription. Ce sont des **listes paritaires**: il y a alternance d'une femme et d'un homme.

Où voter ?

- Dans le **bureau** de vote indiqué sur votre carte d'électeur.
- **Tous les bureaux** de vote ouvrent à 8h et ferment à 18h ou 19h selon les communes.
- À **Lyon et Villeurbanne**, les bureaux de vote ferment à 20h.



1^{er} tour

Le 15 mars

soit une liste obtient la majorité absolue

+ de 50% des suffrages **exprimés**

soit il n'y a pas de majorité absolue

Seules les listes qui ont **+ de 10%** des voix **participent** au 2^d tour

Les listes qui ont **+ de 5%** des voix peuvent **fusionner** pour atteindre la barre des 10%



Il n'y a pas de 2^d tour



2^d tour

Le 22 mars

La répartition des sièges fonctionne par circonscription. C'est la même méthode qu'il y ait 1 ou 2 tours. La liste arrivée en tête obtient **la moitié des sièges** de la circonscription. Les autres sièges sont répartis de manière **proportionnelle** entre les listes ayant obtenu au moins 5% des voix. Y compris celle arrivée en tête.



Élection du président ou de la présidente

Les 150 élu-es se réunissent le jeudi suivant l'élection (le 19 ou le 26 mars) et **choisissent le président ou la présidente** de la Métropole de Lyon.

Les 14 circonscriptions de la Métropole de Lyon

La Métropole a été divisée en 14 territoires : ce sont des circonscriptions électorales.

Le découpage a été fait selon :

→ **une logique territoriale :**

les communes ou arrondissements ne sont pas découpés, sauf le 3^e arrondissement de Lyon.

→ **le poids démographique :**

en fonction du nombre d'habitant-es, chaque circonscription enverra entre 7 et 17 élu-es au conseil de la Métropole.



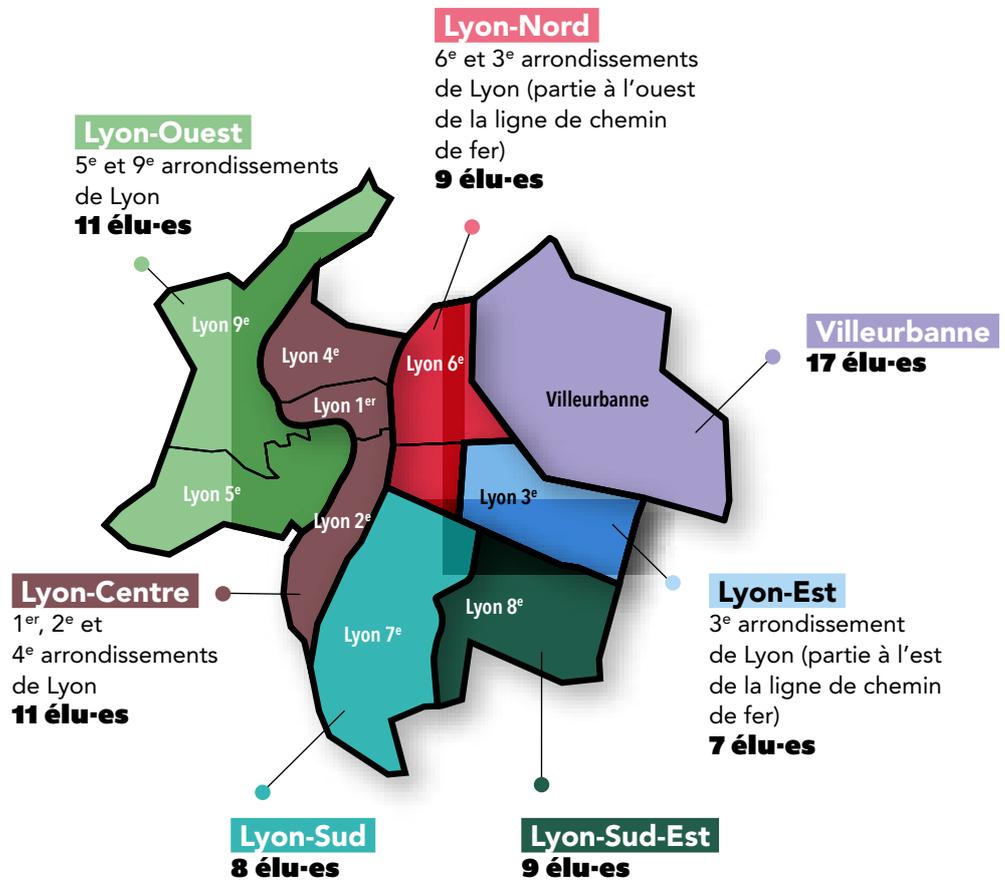
150

conseillères
et conseillers
métropolitains



**1^{er} janvier
2015**

création de
la Métropole
de Lyon



Élections : toutes les réponses à vos questions !



Comment connaître les candidat-es de ma circonscription ?

À partir du 2 mars, début officiel de la campagne électorale, les candidat-es au 1^{er} tour pourront s'afficher publiquement sur les panneaux électoraux officiels, installés devant les bureaux de vote (écoles, mairies...). Ils ont jusqu'au **18 février pour déposer leur candidature** en préfecture.



Suis-je bien inscrit-e sur les listes électorales ?

C'est facile à vérifier. Il suffit de se rendre sur service-public.fr, dans la rubrique **citoyenneté**. En donnant votre nom, votre date de naissance et votre commune, le moteur de recherche vous renseignera sur votre inscription. Et vous donnera votre numéro de bureau de vote.



Ce sera les mêmes listes pour les municipales et pour les métropolitaines ?

Non. Il y aura des listes de candidat-es pour les élections municipales et **des listes différentes pour les élections métropolitaines**. Il y aura aussi 2 urnes distinctes dans les bureaux de vote.



Il y a d'autres métropoles qui désignent leurs élus au suffrage universel direct ?

Non. **C'est unique en France**. Créée le 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon est une collectivité territoriale à statut particulier, la seule de ce genre en France.



Je n'ai pas encore 18 ans, je pourrai voter ?

Si vous avez 18 ans avant le 15 mars (1^{er} tour), ou le 22 mars (2^d tour), vous pourrez voter aux élections métropolitaines et municipales. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales est automatique, à condition d'avoir effectué son recensement citoyen à 16 ans. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 5 mars 2020 pour vous inscrire et voter pour la première fois.



Combien y a-t-il de vice-président-es ?

15 au maximum. Le conseil de la Métropole peut décider d'avoir moins de vice-président-es. Il doit y avoir **autant d'hommes que de femmes** (à 1 près).



Les conseiller-ères métropolitain-es sont élu-es pour combien de temps ?

Ils et elles sont élu-es pour une durée de 6 ans.



Mais le 15 et 22 mars, je vais voter pour quoi alors ?

Vous allez voter **pour 2 élections** : les élections municipales et les élections métropolitaines. Le même jour, vous allez donc voter 2 fois. Généralement, cela se passera dans le même bureau de vote, mais dans 2 urnes différentes.



Mais pourquoi je dois voter à la fois pour ma commune et pour ma Métropole ?

Parce que votre commune et la Métropole sont **2 collectivités différentes qui n'ont pas les mêmes compétences**, même si elles collaborent sur de nombreux sujets.

Par exemple, les mairies gèrent :

- les écoles maternelles et élémentaires,
- les bibliothèques,
- l'ordre public, avec la police municipale,
- la délivrance des permis de construire,
- les parcs et jardins,
- les crèches...

De son côté, la Métropole a notamment la responsabilité :

- de l'aménagement du territoire,
- des transports,
- des réseaux d'énergie,
- de la collecte des déchets
- de l'entretien des routes,
- de la sécurité civile, avec les sapeurs-pompiers,
- des collèges,
- du tourisme...

La Métropole et les communes **travaillent en étroite collaboration** sur de nombreux dossiers : les projets urbains, l'aménagement d'une place ou d'un parc, l'aide aux personnes âgées, la vie étudiante, la petite enfance, le handicap, la culture, le sport...



Le maire de ma commune peut-il devenir président de la Métropole ?

Plus maintenant. La loi précise que le poste de président de Métropole ne peut pas être cumulé avec la présidence d'un autre exécutif local : mairie, conseil régional...

TOUTES LES INFOS SUR LES ÉLECTIONS :

[grandlyon.com/elections2020](https://www.grandlyon.com/elections2020)

LA DUCHÈRE : LE PROJET CONTINUE !

Nouvelle étape de rénovation à la Duchère, Lyon 9^e. Après le Plateau, le projet concerne les quartiers de la Sauvegarde et du Château. Six cents logements sociaux anciens vont être démolis et remplacés par de nouveaux immeubles. Les habitant·es sont associé·es au projet pour imaginer les places, parcs et chemins de demain...

Texte David Monchanin

+ de **196** millions
d'euros investis
d'ici 2030

1

La Sauvegarde

C'est où ?

À l'entrée ouest de Lyon, la Sauvegarde est à proximité des transports en commun : les lignes C6 et C14 s'y arrêtent.

Qu'est-ce qui va changer ?

- de meilleures **liaisons avec le reste du quartier** de la Duchère et avec Écully et Dardilly,
- une offre de logements plus diversifiée,
- des immeubles anciens rénovés et mieux isolés,
- des espaces publics réaménagés : par exemple, **une nouvelle rue qui rejoint l'avenue d'Écully**,
- plus d'activités économiques : commerces en rez-de-chaussée et création de bureaux.

Quel calendrier ?

- **2020** : première opération de démolition sur la barre 530, puis en septembre 2020, début des requalifications barres 460 et 440
- **2024** : premiers bâtiments livrés et début de **la construction de 340 logements neufs**
- **2030** : fin du projet

2

Le Château

C'est où ?

Le secteur du Château, tout près du parc du Vallon, forme un belvédère sur Lyon, proche de Vaise (et de sa gare) et d'Écully.

Qu'est-ce qui va changer ?

- **un accès plus facile au quartier** du Château,
- une offre de logements plus diversifiée,
- des immeubles anciens rénovés et mieux isolés,
- la construction de **180 logements**,
- des espaces publics réaménagés : par exemple, amélioration de la rue Jean Fournier et de l'accès au quartier depuis le boulevard de la Duchère.

Quel calendrier ?

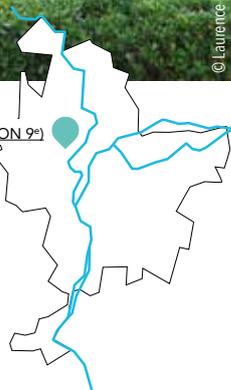
- **entre 2020 et 2022** : 8 tours de logement social et privé seront réhabilitées
- **2024-2025** : **démolition de la barre 110** après relogement des habitants
- **2030** : fin du projet

www.gpvlyonduchere.org



© Laurence Danrière/Métropole de Lyon

LA DUCHÈRE (LYON 9^e)



Part-Dieu : dernière ligne droite pour le tunnel Vivier-Merle



Fin février, le tunnel sous le boulevard Vivier-Merle rouvre à la circulation après 18 mois de chantier. En surface, les travaux se poursuivent pour donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun.

Texte **David Monchanin**



110
arbres plantés

2 nouvelles stations Vélo'v, devant la tour Oxygène et l'hôtel Ibis

120
arceaux vélos

12 arrêts de bus, 1 arrêt de tramway T1 et 1 accès au métro B

Tunnel Vivier-Merle, ce qui a changé

Sous le boulevard Vivier-Merle du cours Lafayette à la rue Paul Bert, le tunnel a connu plusieurs transformations :

- prolongement de 118 mètres,
- mise aux normes de sécurité,
- création d'un accès au futur parking souterrain et dépose-minute de la gare, sous la place Béraudier (en service en 2024).

Boulevard Vivier-Merle, ce qui va changer

L'agrandissement du tunnel libère de l'espace en surface au profit des piétons, vélos, bus et trams. Des travaux ont démarré depuis 6 mois pour transformer le boulevard :

- les trottoirs sont élargis,
- des bancs sont installés et des arbres plantés,
- les éclairages sont changés,
- une voie cyclable est créée entre le cours Lafayette et la rue Paul Bert.

Prochaines étapes : des travaux sur le boulevard

- jusqu'en mai 2020 : entre la rue Paul Bert et l'avenue Pompidou,
- jusqu'en février 2022 : entre les rues de Bonnel et Servient, vers les bus et tram T1,
- de juillet 2021 à août 2022 : entre le cours Lafayette et la rue de Bonnel,
- à partir de 2023 : espaces devant la gare, le long de la place Béraudier.

TRI DES DÉCHETS: ON RÉPOND À VOS QUESTIONS!

Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les emballages et les papiers se trient ! Les pots de yaourt, les conserves, les capsules de café, les barquettes de jambon... Vous pouvez tout jeter dans la poubelle verte à couvercle jaune. Voici les réponses à vos questions les plus fréquentes.



SUR LES EMBALLAGES

Le plastique alimentaire, je le mets dans la poubelle verte à couvercle jaune ?

Oui, le film plastique peut être mis dans le bac de tri.

Est-ce que le polystyrène va aussi dans le bac de tri ?

Si le volume est important, il doit être amené en déchèterie. Sinon, il peut être mis dans le bac de tri en petite quantité.

L'essuie-tout peut aller dans le bac de tri ?

Non, il fait partie des produits d'hygiène et va dans les ordures ménagères, comme les mouchoirs en papier, les lingettes, etc.

Et ma vieille brosse à dents ?

Dans le bac gris. Les petits

objets en plastique type rasoir, jouet, déco, peigne, cure-dent ne sont pas recyclés.

Et les trucs collants, genre gros scotch ?

Si le scotch est encore collé au carton et votre carton bien mis à plat, le tout peut être mis dans le bac de tri. Mais si le scotch fait une boule, un paquet volumineux, il n'est pas considéré comme un emballage : il doit être mis dans le bac gris.

Et les emballages ou papiers sales ? Il faut les nettoyer à l'eau avant de les jeter ?

Il faut bien vider le contenu des emballages avant de les jeter, mais ça ne sert à rien de les rincer.



SUR LE RECYCLAGE

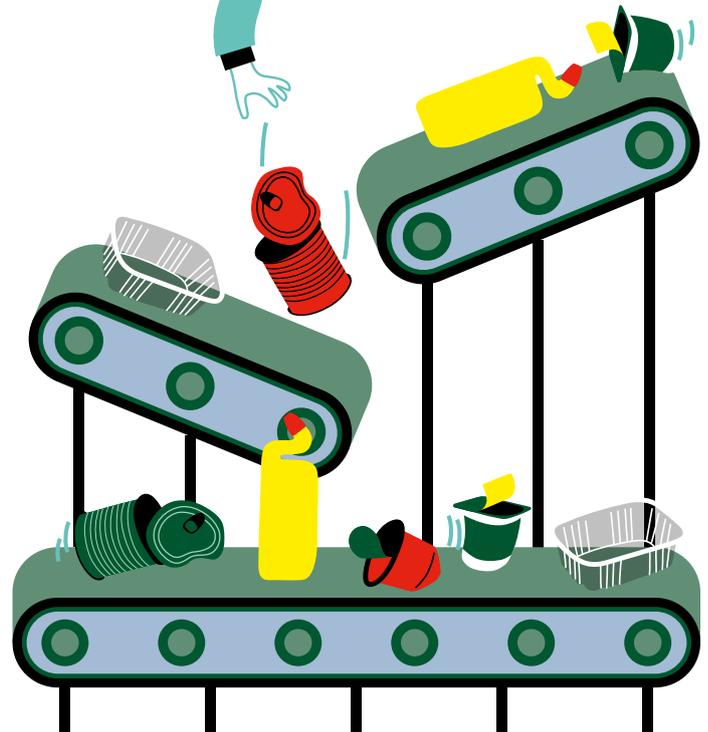
On recycle vraiment tout ça ou on l'envoie en Indonésie par cargo ?

Tous les déchets collectés dans le bac de tri sont recyclés et valorisés. En 2018, 74 % des déchets ont été recyclés en France. Le reste a été envoyé en Italie, Espagne et Allemagne. Aucun déchet n'est envoyé en Indonésie.

Oui, mais au final, les emballages plastiques ne sont pas recyclés. Tout est brûlé...

Dans les nouvelles consignes de tri : **93 % des papiers et emballages plastiques sont recyclables**. Pour les 7 % restants, des filières de recyclage sont en cours de développement.

Aujourd'hui, par exemple, 6 bouteilles d'eau = 1 ours en peluche ou 6 pots de yaourt = 1 cintre. Il y a aussi des erreurs de tri : les déchets repartent alors dans les usines d'incinération de la Métropole de Lyon. En brûlant, ils produisent de la chaleur, qui alimente le réseau de chauffage urbain du territoire.



SUR LA COLLECTE

Mon bac de tri va se remplir bien plus vite. Vous avez prévu quelque chose ?

Pour l'instant, les fréquences de ramassage ne changent pas. Mais le volume des bacs pourra être adapté en fonction des besoins. Une évaluation sera faite par la Métropole au 1^{er} semestre 2020.

Allez-vous distribuer des sacs de tri ?

Non, surtout pas : les déchets recyclables doivent être mis en vrac dans les bacs !



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR

[grandlyon.com/tri](https://www.grandlyon.com/tri)



Climat: le plan d'actions pour 2030

Comment réduire nos émissions de gaz à effet de serre? Peut-on limiter le réchauffement climatique? Comment s'y adapter? Le plan climat 2020-2030 apporte des réponses concrètes à ces questions. Les élu·es de la Métropole de Lyon l'ont adopté à l'unanimité le 16 décembre dernier. Décryptage.

Texte Julien Kaufmann

Les 3 défis pour 2030



-43 %
de CO₂ par rapport
à 2000



-30 %
de consommation
d'énergie par
rapport à 2000



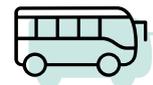
17 %
d'énergies
renouvelables



Rénover les bâtiments



Rénover les immeubles, les bureaux, les maisons, c'est faire baisser les consommations de chauffage. Avec Écoréno'v, les propriétaires sont accompagnés et reçoivent des aides pour financer ces travaux. D'ici 2030, le plan climat prévoit la **rénovation de 200 000 logements** dans la Métropole, dont 100 000 avec Écoréno'v. Les logements des occupants les plus modestes seront prioritaires. La Métropole investit aussi pour rénover son patrimoine. Objectif: baisser de 40 % les consommations des bâtiments administratifs et des collèges.



Changer nos déplacements



En 2030, il faut qu'il y ait plus de déplacements à vélo et en transports en commun :

- **pour le vélo** : la part doit passer de 2 % en 2015 à 8 % en 2030,
- **pour les transports en commun** : la part doit passer de 19 % en 2015 à 22 % en 2030.
- La part des trajets en voiture doit au contraire baisser de 44 % en 2015 à 35 % en 2030.

Pour y arriver, le plan climat prévoit d'agir sur les infrastructures : nouvelles liaisons cyclables et lignes de transports en commun, réduction de la vitesse sur les grands axes motorisés et développement des zones 30. Pour booster les changements de pratique, le plan met l'accent sur les nouveaux services vélos, comme les ateliers de réparation par exemple.



Produire différemment



Les industriels, notamment dans la Vallée de la chimie, continuent de **réduire leurs consommations d'énergie**. Pour les petites et moyennes entreprises, c'est la plateforme Lyon ÉcoÉnergie qui les accompagne dans leur transition énergétique.



Produire localement



Cinq cents hectares d'espaces naturels et agricoles supplémentaires sont **protégés de l'urbanisation**. Pour favoriser le maintien d'une **agriculture locale**, le plan prévoit de développer les circuits courts, c'est-à-dire avec le minimum d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur.

Tous mobilisés !

145 partenaires sont mobilisés avec la Métropole pour ce Plan climat air énergie territorial (PCAET) : communes, institutions publiques, associations et entreprises. Une **mobilisation citoyenne** a enrichi la démarche avec **100 propositions très concrètes**. Par exemple :

- **peindre les cours d'école** en couleur claire pour mieux supporter les périodes de canicule,
- **faire tester le vélo ou le vélo-cargo** dans les entreprises ou les écoles,
- rendre obligatoires dans les constructions neuves **des espaces à partager** : buanderies, fours, composteurs, donneries...

« TRACES DU VIVANT » : LES COULISSES DE L'EXPO



Momies, squelettes, vertèbres... plongez au cœur des histoires d'os dans cette expo imaginée par le musée des Confluences. L'occasion de découvrir une partie de leur incroyable collection !

Texte Isabelle Malo/Photos Thierry Fournier





Traces du vivant

Musée des Confluences, jusqu'au **6 décembre 2020**
museedesconfluences.fr



1 Cette momie de babouin est très vieille : elle date de 800 à 500 ans avant Jésus-Christ. Au début du 20^e siècle, le directeur du muséum de Lyon, Louis Lortet, l'a démaillotée pour la comparer aux animaux d'aujourd'hui. Il voulait conforter la théorie de l'évolution de Darwin mais n'a trouvé aucune différence entre ces vertébrés.

2 La bibliothèque municipale de Lyon a prêté 6 ouvrages anciens pour cette exposition. Comme ce livre *Icones mortis* imprimé à Lyon en 1547. Son thème ? Les danses macabres...

3 Ce squelette est celui d'un ours brun. Il a vécu au zoo du parc de la Tête d'or au 20^e siècle. Son installation demande beaucoup de savoir faire pour suivre la courbe des os sans les abîmer

et s'adapter aux anciennes armatures. Elles sont en partie conservées, car elles font désormais partie de l'histoire.

4 Le socleur du musée des Confluences vérifie que chaque spécimen est bien mis en place. Comme ce crâne de tigre indien du 19^e siècle par exemple. Les tigres étaient et sont encore chassés pour leurs os en Chine et au Vietnam. Réduits en poudre, ils auraient des vertus aphrodisiaques.

5 Le musée des Confluences possède 4 000 pièces d'ostéologie dans sa collection : il s'agit d'ossements animaux. Près de 200, dont certains vieux de 150 millions d'années, sont présentés dans cette exposition. Les socleurs respectent l'emplacement de chaque os sur le squelette et s'assurent que tout est conforme. Pas le droit à l'erreur !

ÇA BOUGE !

MUSÉE DES CONFLUENCES



En fin d'année, le musée des Confluences a fêté ses 5 ans. Hiver 2020, la programmation repart de plus belle, et prévoit de nous emmener au milieu de l'imaginaire, du burlesque, du poétique et du décalé.

4 NOUVELLES EXPOS

Et si les os, les dents, les cornes avaient des histoires à nous raconter ? Des histoires parfois vieilles de 50 millions d'années... C'est le pari de « **Traces du vivant** », la nouvelle expo du musée des Confluences. 200 pièces sont exposées dont certaines grimpent jusqu'à 10 mètres de haut. Pour plonger dans les croyances, les divinations et parfois même les danses macabres... Découvrez en photos le montage de cette étonnante expo page 24. Jusqu'au 6 décembre 2020

« **Plonk & Replonk** » nous mettent la tête à l'envers. Les 2 artistes suisses ont fouillé dans les réserves du musée pour inventer un univers complètement loufoque, des scènes de sciences détournées, pleines d'humour et de décalage. Jusqu'au 1^{er} novembre 2020

« **Makay, un refuge en terre malgache** », c'est un coin minéralisé du sud-ouest de Madagascar avec d'immenses canyons à perte de vue, inexplorés depuis des millions d'années. Des scientifiques sont allés l'explorer : le musée vous propose de découvrir leur expédition, en photos et vidéos à couper le souffle. Du 15 mai 2020 au 7 mars 2021

« **Mini-monstres, les invisibles** » attend petits et grands. Une exposition ludique et interactive conçue pour les enfants, autour des insectes qui peuplent notre quotidien et parfois nos cheveux... Jusqu'au 3 mai 2020

DES ATELIERS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES
En lien avec l'exposition « **Traces du vivant** », entrez dans la peau

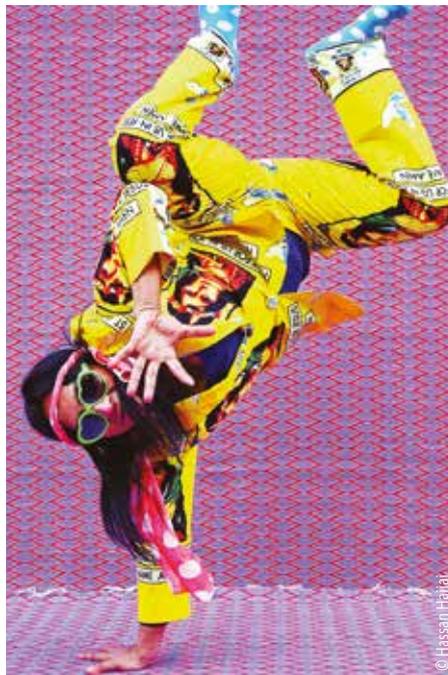
de scientifiques, manipulez des squelettes. Ils vous révéleront leurs secrets !

Mardi, jeudi, samedi et dimanche pendant les vacances scolaires.

Les contes à gigoter : des comptines et mimes pour raconter des histoires extraordinaires :
– au fond des mers et en compagnie des baleines les **mercredis et samedis** ;
– avec les petites bêtes cachées dans les herbes les **vendredis et dimanches**.
Pendant les vacances, à 10h30.
De 2 à 6 ans 3 €, accompagnateur obligatoire muni d'un billet d'entrée. Sur réservation.

LYON 2^e - Musée des Confluences - 9 €, gratuit pour les moins de 18 ans et étudiants de moins de 26 ans - 86 quai Perrache - 04 28 38 12 12 - museedesconfluences.fr

NUITS DE FOURVIÈRE



Le festival des Nuits de Fourvière revient du **2 juin au 31 juillet**! Quelques noms ont déjà été dévoilés... En attendant la programmation complète, voici les premières dates de l'été! C'est la chorégraphe britannique **Kate Prince** qui ouvre le festival le mardi 2 juin avec sa création « Message In A Bottle » : un mélange de danses et figures à couper le souffle sur des chansons de Sting. Du beau monde, comme toujours, sur la scène du Grand théâtre : **Thom Yorke**, la voix de **Radiohead**, dans un projet solo (8 juillet), **Woodkid** (9 juillet), **Andrew Bird** avec l'orchestre de l'Opéra de Lyon (18 juillet), **Agnes Obel** (le 25 juillet). Côté théâtre la **Comp. Marius** revient avec leur toute dernière création « Les enfants du Paradis » (du 10 au 13 juin). Et le **Cirque Trottola** installe son chapiteau pour un mois au Domaine de Lacroix-Laval (du 30 juin au 25 juillet).

LYON 5^e - Rendez-vous le mardi 10 mars pour la programmation complète - Ouverture de la billetterie le vendredi 13 mars à 14h - nuitsdefourviere.com

EN VACANCES À LUGDUNUM



Une fois par mois, les médiateurs proposent une visite décalée et ludique pour (re)découvrir les œuvres du musée. Prochaines dates :

- le 16 février, avec « **Roma amor** », vous deviendrez incollables sur la séduction à la romaine et les secrets de beauté antiques : à **15h, billet + 3 €**,
- le 8 mars, visite en costume romain sur le thème de la place des femmes dans l'Antiquité : à **15h, billet + 3 €**.

Avec **Lyon BD festival**, Lugdunum ouvre ses portes aux auteurs et autrices de bandes dessinées le 1^{er} mars, sur le thème des héroïnes et des héros gallo-romains : **de 10h à 17h30. C'est le 1^{er} dimanche du mois : l'entrée est gratuite**. Les 8-14 ans pourront quant à eux créer leur propre superhéros (stage les 3 et 5 mars). Pour les curieux, un cycle de **conférences sur les fouilles** dans la Métropole démarre jeudi 19 mars à 15h, avec les fouilles du parking Saint-Antoine à Lyon 2^e (gratuit).

LYON 5^e - Du mardi au vendredi de 11h à 18h, le week-end de 10h à 18h - 17 rue Cléberg - 04 72 38 49 30 - lugdunum.grandlyon.com

FÊTE DU LIVRE DE BRON



Rendez-vous mi-février à Bron avec, en ouverture, la remise du **prix Summer**, soutenu par la Métropole : les habitant-es du territoire se sont retrouvés dans les médiathèques pour départager 5 ouvrages et élire leur préféré. Pour sa 34^e édition, le festival accueille des auteurs et autrices, propose des tables rondes, et n'oublie pas les plus jeunes, avec spectacles et lectures de contes.

BRON - Du 12 au 16 février - entrée libre (sauf les soirs des 13 et 14 février) - hippodrome de Parilly. Autres lieux : Université Lyon 2, Pôle en Scènes/Espace Albert Camus - 04 26 10 12 05 - fetedulivredebron.com

OPEN DE TENNIS

Grande première pour le tennis féminin : **le plus grand tournoi indoor féminin de France** aura lieu au Palais des sports de Gerland du 29 février au 8 mars. L'Open de tennis 6^e Sens Métropole de Lyon a pour ambassadrice la Lyonnaise Caroline Garcia, actuelle n° 2 française ! Certaines des meilleures joueuses mondiales se donnent rendez-vous à Lyon pour ce tournoi inscrit au circuit mondial WTA de tennis féminin.

LYON 7^e - du 29 février au 8 mars
- palais des sports de Gerland, 350 avenue Jean Jaurès - places à partir de 5 €, pass Tournoi à partir de 65 € (tarifs réduits à partir de 24 € : licenciés, enfants, étudiants et groupes) - 01 82 83 07 24 - open6emesens.fr

© Open 6^{ème} Sens/Métropole de Lyon

TOUS EN SALLE



Pendant les vacances d'hiver, c'est le moment d'amener les enfants au cinéma ! Le festival Tous en salles, organisé par le GRAC (Groupement régional d'actions cinématographiques) propose projections, ateliers et rencontres :

- des films du patrimoine : *Sherlock Jr.* de Buster Keaton, *Le Monde animé* de Grimault,
- des films pour les petits (dès 3 ans) et grands : *L'Odyssée de Choum*, *L'équipe de secours en route pour l'aventure !*, *Jeune Juliette...*
- des rencontres avec le réalisateur Antoine Page autour de *C'est assez bien d'être fou*, l'histoire d'un périple jusqu'aux confins de la Sibérie,
- des ateliers, des expos, des ateliers philo, des rencontres avec les réalisateurs Fabrice Luang-Vija et Rasmus A. Siversten...

MÉTROPOLE - Du 22 février au 8 mars - 04 78 42 78 97 - tousensalle.fr

FÊTE DU LIVRE JEUNESSE DE VILLEURBANNE



« Même pas peur » ! Vraiment ? Pour sa 21^e édition, la Fête du livre jeunesse défie les enfants. Peur du loup, du vide, de la foule, de la solitude, du ridicule... Une cinquantaine d'auteurs et autrices échangeront autour de ces émotions qui aident à grandir. Adrien Albert est l'invité d'honneur. Auteur et illustrateur de livres pour enfants, il a notamment publié *Rébellion chez les poules* et *Claude et Morino*. Ne loupez pas l'expo autour des créatures fantastiques du livre « Amimots » mais aussi les ateliers du festival : retouche photo, croquis-portraits, fabrication de masques mexicains, création de monstres en origami... Inscription sur place 1h avant, dans la limite des places disponibles.

VILLEURBANNE - Les 4 et 5 avril - de 10h à 19h - Maison du livre, de l'image et du son, 247 cours Émile Zola - Gratuit - 04 78 68 04 04 - fetedulivre.villeurbanne.fr

ÉCRANS MIXTES



10^e édition du festival international de cinéma queer, Écrans Mixtes. Cinquante-cinq séances dans 28 lieux de la Métropole. Un focus « femmes de cinéma », avec hommage rendu à Barbara Hammer, Carole Roussopoulos, Alice Guy et 2 invités d'exception : le réalisateur français André Téchiné, en séance d'ouverture à l'Institut Lumière avec *Les Roseaux sauvages* et le pape du queer, John Waters, qui clôturera le festival.
MÉTROPOLE - du 4 au 12 mars - prix d'une séance de cinéma, master-class gratuites - festival-em.org

MIRAGE FESTIVAL



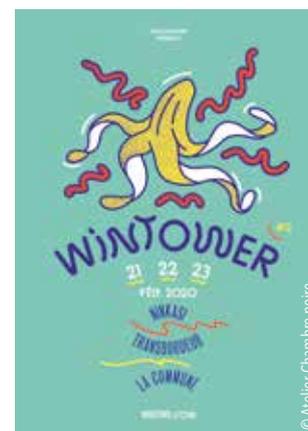
La conquête spatiale : c'est avec ce thème cosmique que le festival des cultures numériques nous transporte cette année. Décollage immédiat pour des performances et concerts qui nous interrogent sur notre relation au cosmos. Embarquez à la découverte de l'espace et ses mystères. Les artistes explorent les liens qui existent entre la création artistique et les outils numériques.
LYON 1^{er} - Du 11 au 15 mars - Les Substances, 8 bis quai Saint-Vincent - parcours d'exposition de 0 à 8 €, soirées à 11 ou 13 € - miragefestival.com

BIENNALE DES MUSIQUES EXPLORATOIRES 2020



Le quatuor Béla et la violoncelliste Noémi Boutin ouvrent le bal de la Biennale des musiques exploratoires 2020 vendredi 13 mars à l'Auditorium (Lyon 3^e). Le romancier Yannick Haenel animera « Trouvailles imprévues », une lecture de ses textes avec l'acteur Charles Berling, le 14 mars à 15h. Le 20 mars, place à un registre plus électro au Sucre (Lyon 2^e) avec la soirée « Liquid room » : massages sonores, séance de pilates ou encore danse connectée à écouter dans une immense bulle.
MÉTROPOLE - Du 13 mars au 4 avril - concerts entre 0 et 39 €, pass à 8 € avec réductions - 04 72 07 37 00 - grame.fr/biennale

WINTOWER



Il y a Woodstower l'été et Wintower l'hiver. Au Ninkasi Kao, à la Commune (Lyon 7^e) et au Transbordeur (Villeurbanne) résonneront du rap, de la techno, de la pop et de la house. Les *dance floors* lyonnaises vibreront avec Kompromat, Isaac Delusion, Alkpote, Zimmer... Musique et animations gratuites le dimanche.
LYON ET VILLEURBANNE - Du 21 au 23 février - 30 € pass 2 soirs, 20 € vendredi, 24 à 27 € samedi, gratuit dimanche

QUAIS DU POLAR



En 2020, Quais du Polar nous transporte vers « Les autres Amériques » : États-Unis mais, aussi Canada, Chili, Mexique, Cuba, Salvador... Parmi les plumes les plus attendues : John Grisham, George Pelecanos, Lisa Gardner et Craig Johnson des États-Unis, Leonardo Padura de Cuba, ou encore Andrée Michaud du Canada. Côté français, les premiers noms qui circulent sont ceux de Gilles Legardinier, Franck Thilliez et Karine Giebel. Les fans de la série *Engrenages* de Canal+ se jeteront sur une projection en avant-première de la saison 8 ! Enfin, pour participer à la grande enquête, direction les Terreaux jusqu'à la Croix-Rousse en passant par le Grand Hôtel-Dieu.
MÉTROPOLE - Du 3 au 5 avril - 3 lieux principaux : palais du Commerce, hôtel de ville, chapelle de la Trinité - Gratuit - 09 83 32 36 26 - quaisdupolar.com

GRUPE DE RÉFLEXIONS ET D'ACTIONS MÉTROPOLITAINES - GRAM

Pour notre démocratie locale, l'année 2020 s'annonce inédite.

Pour la première fois, les élections métropolitaines se dérouleront au suffrage universel direct, en même temps que les élections municipales.

Les 15 et 22 mars prochains, vous aurez ainsi deux opportunités d'exprimer vos convictions et vos vœux de transition(s) : dans votre commune et pour notre Métropole.

RASSEMBLEMENT POUR UNE NOUVELLE MÉTROPOLE

Bonne et heureuse année 2020

L'année qui s'annonce est très importante pour notre Métropole car elle verra l'effacement des maires des communes dont beaucoup d'entre eux, ne seront plus élus en Mars prochain. Il faudra alors compter sur les élus du RN, enrâchés et soucieux de l'intérêt direct des communes et de leurs habitants, nous serons ceux-là.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

CENTRE DÉMOCRATE LYON MÉTROPOLE

2020 : 2 élections, 2 votes !

Le 1er semestre de l'année 2020 sera notamment marqué par les élections métropolitaines et municipales. Dans quelques semaines, vous aurez en effet à voter deux fois le 15 et le 22 mars 2020 : une fois pour renouveler le conseil municipal de votre commune, l'autre pour renouveler le conseil de la Métropole.

C'est un scrutin inédit et unique en France, conséquence directe de la création de la Métropole en 2015, marque l'importance qu'à prise notre collectivité dans le paysage politique et la vie quotidienne des grands Lyonnais.

Faisons de ce moment nouveau l'expression de la vitalité démocratique de notre territoire !

LYON MÉTROPOLE GAUCHE SOLIDAIRES

La population de la Métropole de Lyon augmente avec constance et les politiques publiques du territoire doivent en tenir compte : logement, transport, alimentation, collèges, égalité, accès aux services publics... Cela fait du dialogue et de la concertation des facteurs de réussite essentiels.

Le rôle des élu-es en est renforcé et élargi, et inclut nécessairement l'évaluation des politiques menées. C'est exigeant, parfois ingrat, mais ô combien utile et passionnant ! À l'encontre d'une posture d'opposition systématique, le choix de participer aux exécutifs permet d'infléchir et enrichir les projets pour mieux répondre aux attentes des habitant-es !

Le groupe Lyon Métropole Gauche Solidaires conçoit ainsi son mandat.

PARTI RADICAL DE GAUCHE - PRG

Depuis sa création en 2015, la Métropole a progressivement déployé toutes ses compétences et mis en œuvre des politiques publiques plutôt ambitieuses en matière

d'action sociale, d'attractivité économique, de culture, d'éducation, ou encore de développement durable.

Pourtant, unique en son genre en France, notre collectivité est encore trop peu connue et identifiée de nos concitoyens. Nous le regrettons d'autant plus que ses missions la placent au plus près du quotidien et des préoccupations des grands Lyonnais.

Aussi, le groupe PRG exhorte-t-il l'ensemble des citoyens métropolitains à **se rendre aux urnes pour choisir directement leurs représentants** comme le prévoit désormais la loi.

Les 15 et 22 mars : votez !

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Ces dernières années, les visages de la précarité ont changé, les évolutions institutionnelles et le rôle accru des collectivités dans le secteur des solidarités ont bouleversé le paysage politico-administratif, et les contraintes budgétaires ont conduit à exiger des résultats immédiats peu compatibles avec le temps nécessaire pour l'accompagnement et l'insertion.

Dans la circonscription du Rhône, c'est plus de 3 500 appels par semaine au 115, concernant plus de 2 000 demandes d'hébergement ou de mise à l'abri. Avec plus de 500 personnes qui dorment dehors, dont au moins 50 femmes déclarées enceintes, notre territoire attractif ne joue pas son rôle. Les pouvoirs publics doivent se montrer à la hauteur de ces enjeux.

EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS ET APPARENTÉS

L'urgence climatique nécessite plus de cohérence entre communes et Métropole

En mars prochain, notre assemblée sera pour la première fois composée de conseiller-e-s élu-e-s au suffrage direct. C'est l'occasion de porter une vision métropolitaine et d'assurer la cohérence nécessaire entre les programmes métropolitains et communaux, du nord au sud de la Métropole et de l'est à l'ouest. L'urgence écologique, sociale, démocratique nous oblige à agir dans le même sens dans les villes et la Métropole. Par exemple, quand on veut, à la Métropole et au Sytral, des bus en site propre, des pistes cyclables, des trames vertes, etc. Les élu-e-s des communes qui portent la même ambition en faveur de la transition écologique sont favorables à la réduction de la voirie et des places de stationnement au profit des transports collectifs et des mobilités actives.

UNION DES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS - UDI ET APPARENTÉS

Un tri des déchets plus simple et plus incitatif pour les habitants de la métropole

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des déchets sur le territoire de la Métropole de Lyon a été simplifié. En effet, le bac de tri jaune accueille, en plus des emballages en carton, papier et métal déjà acceptés, tous les emballages en plastique (sacs, sachets et films en plastique, pots et barquettes, petits emballages en métal et aluminium).

Cette avancée a été rendue possible grâce à l'investissement du groupe privé PAPREC dans

une usine de tri perfectionnée qui permet de devancer de 2 ans les obligations de la loi de transition écologique pour une croissance verte.

Cette simplification offre aux habitants la possibilité d'augmenter la proportion des déchets recyclés et ainsi de prendre une place active dans la cause environnementale. La Métropole doit maintenant accompagner le développement de circuits de valorisation de ces déchets recyclés sur le territoire, afin de limiter les transports.

► **Groupe UDI et Apparentés Métropole de Lyon**

► **Pour plus d'informations :**
<http://metropolede lyon-udi.org>

COMMUNISTE PARTI DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

Un mince "filet" de croissance... et ce n'est pas la faute des retraités !

Alors que la retraite est devenue une période de vie à laquelle toutes les catégories sociales peuvent aspirer, les pouvoirs publics continuent à ne voir dans les progrès de la longévité humaine qu'une menace pour l'équilibre des comptes sociaux. D'où cette obsession à vouloir reculer sans cesse l'âge de départ à la retraite. La démographie a bon dos, alors qu'en matière de croissance la France va faire moins bien que prévu : les experts de la Banque de France ont abaissé de 1,3 % à 1,1 % le chiffre prévu pour l'an prochain.

En cause, la politique économique du Gouvernement faisant de l'« attractivité du territoire » le principal levier de développement. Certes, la France renforce l'accueil des capitaux étrangers, mais il n'y a pas lieu de se réjouir. Le pays s'épuise dans cette chasse aux multinationales, et l'économie nationale perd de sa substance. Les dépenses de recherche-développement stagnent à un niveau médiocre malgré le très coûteux "Crédit d'impôt recherche". La dépendance technologique envers les grandes firmes anglo-saxonnes s'accroît. La place de l'industrie recule dangereusement, ce qui se retrouve dans le déficit du commerce extérieur. Alors que le coût de la main d'œuvre n'est pas un facteur déterminant de localisation d'activité, la France dépense des dizaines de milliards en exonérations de cotisations patronales.

Ce qui achève de déstructurer les atouts de notre système productif et affecte, également, du fait de ressources moindres, le financement de nos retraites. La priorité n'est-elle pas la bataille pour le recul du chômage, de la précarité et du sous-emploi, seule voie permettant la consolidation du système de retraite par répartition ? L'urgence est d'ouvrir un vrai débat de politique économique englobant tant l'avenir de la production française que celui des retraites.

► **Bernard GENIN, Président du groupe**

LA MÉTROPOLE AUTREMENT

Une nouvelle ambition pour la politique de l'eau

Sous des apparences purement techniques, la gestion de l'eau est une question fondamentalement politique. La production et l'approvisionnement en eau ont été délégués à des entreprises dans de nombreux territoires.

Depuis 1986, c'est Veolia (ex-Compagnie Générale des Eaux) qui produit et distribue l'eau du Grand Lyon. La délégation de service public arrive à échéance, il reviendra donc à la prochaine majorité de choisir le futur mode de gestion du service public de l'eau potable. Au nom de la maîtrise du service, de la préservation de la ressource, et pour en garantir le meilleur prix, nous appelons la métropole à reprendre en régie le service public de l'eau. C'est le choix qui a été fait par de nombreux territoires : Grenoble, Paris, Brest, Reims, Nice, Besançon, Rennes... tous ont opté pour une gestion publique, non convenue par le service des entreprises privées. Au début des années 2000, 28 % de la population française était desservie par un opérateur public, aujourd'hui, c'est 40 %. Le modèle de gestion publique de l'eau a le vent en poupe, car il permet un véritable pilotage politique de ce service public essentiel. L'intervention des autorités publiques devient de plus en plus exigeante et demande un fort engagement. Elle permet de renforcer les pouvoirs de décisions et de contrôle des élus, ainsi que de fournir un service de qualité et moins coûteux pour les citoyens.

L'eau n'est pas une marchandise : c'est un bien commun de l'humanité, indispensable à la vie. Les tensions sur la ressource, les effets du réchauffement climatique, les investissements considérables à porter dans les 10 ans à venir pour garantir l'approvisionnement en eau des grands Lyonnais, les polluants émergents, l'indispensable sécurisation des champs captants, des sites de production et de stockage ne font que renforcer cette conviction.

► **Groupe La Métropole autrement**

SYNERGIES-AVENIR

La vraie politique est celle du terrain

En fusionnant le département du Rhône et la communauté urbaine de Lyon sur son territoire, le législateur a donné les compétences et les moyens pour permettre à la métropole lyonnaise de répondre aux grands enjeux tout en réduisant le millefeuille territorial et en améliorant l'efficacité de l'action publique.

Depuis les 15 et 22 mars 2020, son nouveau mode électoral écartera de sa gouvernance bon nombre des élus que vous aurez pourtant désignés dans vos communes. Vos maires ou élus municipaux de proximité ne pourront plus vous représenter au conseil de la métropole pour agir directement comme ils l'ont toujours fait sur les orientations et actions souhaitables à la fois pour leur commune et la Métropole.

Cette métropole ne doit pas mettre en place une centralisation broyant la richesse des différences portées par les communes mais au contraire une décentralisation traduisant de la meilleure des façons : le respect dû aux communes et à leurs habitants reconnaissant leur apport.

La fonction de maire est fondamentalement celle de décider pour et au nom des citoyens qu'il représente, de se mettre en danger pour l'intérêt général et, en définitive, de faire de la vraie politique et non pas se livrer à des jeux politiques qui nourrissent trop souvent des enjeux de pouvoirs partisans et des intérêts particuliers. La vraie politique, celle du terrain, celle qui s'extrait des clivages politiques, celle qui sait que les questions posées, les

problèmes à résoudre, les projets à lancer ne sont ni de droite ni de gauche, mais des réponses qui appellent le bon sens, l'efficacité et la rigueur budgétaire.

Cette vraie politique doit donner confiance aux citoyens.

Ces élections sont donc aussi l'occasion d'encourager le retour du citoyen sur la scène politique ou peut-être l'émergence d'un citoyen autonome, indépendant qui soumet la politique à une nouvelle obligation d'efficacité et d'exigence et qui revendique une place, une voix, un dialogue, un échange, qui revendique des réponses concrètes, claires et non politisées. Le citoyen aujourd'hui nous rappelle que, si le pouvoir vient d'en haut, la confiance vient d'en bas.

Il est donc plus que nécessaire de relier les élections de mars 2020, municipales et métropolitaines pour garder ce lien entre métropole et communes au travers de leurs élus proches de leurs habitants, pour que la voix des communes soit entendue dans les instances décisionnaires métropolitaines.

► Facebook @synergiesavenir

SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS MÉTROPOLITAINS

L'année qui s'ouvre est une année importante pour la Métropole de Lyon. Elle verra la fin du premier mandat de cette nouvelle collectivité territoriale, et surtout elle sera l'année d'un tournant électoral majeur pour notre territoire puisque les 15 et 22 mars les conseillers métropolitains seront élus pour la première fois au suffrage universel direct.

Une Métropole bien gérée

Ces cinq dernières ont été consacrées à la mise en place de cette nouvelle collectivité qui réunit sur le territoire des 59 communes qui la compose les compétences de l'ancienne communauté urbaine et celle du département. La transition s'est faite sans heurt pour l'usager grâce à un travail de longue haleine de préparation de cette fusion communautaire de commune-département. Cette réunion de compétences a permis plus de cohérence dans nos politiques et ainsi plus d'efficacité pour l'argent public. Grâce au dynamisme économique de la Métropole, nos recettes augmentent alors que les impôts demeurent constants. Nous avons pu ainsi maîtriser nos dépenses de fonctionnement et réduire notre endettement.

Une capacité d'investissement pour l'avenir

Une bonne gestion n'est toutefois pas une fin en soi. Grâce à elle, nous pouvons renforcer nos actions prioritaires et également préserver notre capacité d'investissement pour l'avenir. Ainsi la nouvelle équipe issue des prochaines échéances électorales trouvera lors de sa prise de fonctions une collectivité solide, en ordre de marche et en mesure d'investir fortement au bénéfice des Grandlyonnais et des générations futures.

De nouvelles priorités affirmées

Parce que notre territoire est un territoire attractif, qui accueille chaque année de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants, nous avons choisi d'investir massivement dans les équipements publics, notamment à destination de notre jeunesse. À titre d'exemple, nous avons rénové 24 collèges (sur 79) et lancé la construction de 5 nouveaux établissements. La Métropole

agit aussi en accompagnant les projets de proximité : réaménagement de centre-ville, requalification de voiries, nouveaux quartiers, développement des transports en commun, etc. Il faut en effet savoir que dans les 59 communes qui la composent, sur 100 euros d'argent public investis, 70 le sont par la Métropole.

Enfin, le social a été une priorité du mandat. La Métropole réunit en effet les compétences de développement économique et de solidarités et elle peut ainsi faire profiter aux plus fragiles d'entre nous des fruits de ce dynamisme économique.

L'élection de mars : une avancée démocratique

Les 15 et 22 mars pour la première fois les conseillers de la Métropole de Lyon seront élus au suffrage universel direct, au sein de quatorze circonscriptions métropolitaines. Ces conseillers étaient auparavant désignés par les communes. Ces élections métropolitaines sont donc l'occasion, pour la première fois, d'un véritable débat démocratique sur l'avenir de notre Métropole qui permettra davantage de transparence pour l'électeur comme pour le citoyen.

► Les élus du groupe Socialistes et républicains métropolitains - <https://socialistesmetropolitains.fr/>

AVENIR MÉTROPOLITAINE, AGIR, MÉTROPOLITAINE ET TERRITOIRES

La Métropole de demain devra faire l'alliance de l'économie et de l'écologie

La Métropole de Lyon occupe aujourd'hui une place incontestable sur le plan économique et industriel (2^e place économique et 1^{re} place industrielle en France, 10^e en Europe pour l'attractivité économique).

Elle doit garder ses positions tout en offrant aux habitants une bonne qualité de vie, qu'il faut continuer à améliorer. Cet équilibre ne se fera qu'avec l'alliance de l'économie et de l'écologie, pour relever les défis de demain. Cette union devra notamment se concrétiser à travers des solutions de mobilité et d'apaisement de l'espace public.

Car c'est bien en impliquant le monde économique que nous continuerons à donner envie et permettrons aux entreprises de développer leurs idées innovantes chez nous. C'était le cas avec l'entreprise JCDecaux en 2005 et l'installation de 2 000 vélos en libre-service à Lyon et Villeurbanne en avant-première en France. Les Vélo'v au Grand Lyon marquaient l'arrivée d'un nouveau maillon de la chaîne de la mobilité. Cette réussite est l'exemple parfait de l'alliance défendue par les élus des groupes, **Métropole et Territoires, AGIR - la droite constructive et Avenir Métropole**.

C'est cette même logique qui permet le **développement d'une mobilité verte et responsable** sur notre territoire. Comme le montre le récent développement de la **filiale hydrogène vert**. La Métropole, la Région, les pôles de compétitivité, la CNR et les entreprises se sont associés pour donner naissance à cet écosystème. C'est donc au sein de la Métropole que Michelin et Faurecia ont implanté la plus grande usine de production de piles à hydrogène d'Europe fin 2019.

La ligne Z16 reliant Jean-Macé à Saint-Fons dès 2021 avec des bus à hydrogène vert grâce à la

station de distribution d'hydrogène de la CNR illustre aussi l'alliance que nous défendons.

Être attractif pour répondre aux enjeux de demain passe par ce type d'initiatives ambitieuses en lien avec ces enjeux futurs, afin de continuer à être un cœur économique au centre des attentions.

Il en est de même pour l'usage de l'espace public. Entre les besoins des uns et les pratiques des autres, le citoyen se retrouve face à une multiplicité des moyens de déplacement qui peut engendrer un nœud de mobilité, si ces derniers ne sont pas bien pensés et aménagés.

En tant qu'élus, il nous revient de simplifier cela et d'inciter les citoyens à emprunter des modes doux.

Les travaux effectués début 2019 sur le cours Lafayette au cœur du 3^e arrondissement de Lyon, en sont une bonne illustration. Avant les travaux, 1 200 voitures par heure et quelques vélos que la proximité des voitures n'effrayait pas, circulaient sur cet axe structurant. Maintenant que les travaux ont été réalisés, 300 voitures et 450 vélos circulent toutes les heures de manière fluide, dans un espace apaisé sur cette artère reliant Lyon à Villeurbanne.

Nous devons faire en sorte que la rue soit mieux partagée et que les citoyens puissent choisir leur moyen de déplacement.

Mieux aménager l'espace, c'est mieux le partager.

Les entreprises que l'on attire sur notre territoire l'ont aussi compris. Au-delà d'un simple emploi, elles souhaitent offrir à leurs employés une qualité de vie dans un territoire respirable où il fait bon se déplacer en toute simplicité, sans être contraint grâce à un éventail de solutions.

C'est dans cet équilibre progressiste que réside l'alliance de l'économie et de l'écologie, dans laquelle s'inscrivent nos élus, pour une Métropole dynamique et écologique, mais à l'avant-garde : une Métropole heureuse !

- Fouziya Bouzerda, Avenir Métropole,
- Emmanuel Hamelin, AGIR - La droite constructive et apparentés
- Jean-Jacques Sellès, Métropole et Territoires

LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Ensemble, transformons la Métropole de Lyon !

La Métropole de Lyon est née en 2015 de la fusion de la communauté urbaine et du conseil départemental. Notre groupe a soutenu sa création car c'était un choix de développement du Grand Lyon, de son rayonnement national et international.

Malheureusement, le constat est plutôt décevant. Cette fusion se résume à empiler les dépenses d'aménagement de l'ex Communauté urbaine avec les dépenses sociales de l'ex Département.

Aucune infrastructure métropolitaine n'a vu le jour. Aucune vision d'aménagement n'a pu émerger. Ainsi en transport pas de plan métro, pas de position définitive sur l'anneau des sciences, pas de solution alternative à la voiture pour les déplacements dans l'ouest lyonnais, pas d'aménagement prévu pour gérer le trafic routier dans l'est lyonnais.

On regrette qu'il n'y ait eu aucune anticipation pour accompagner le développement urbain lié à l'augmentation

de la population. Ainsi, il n'existe pas de plan collège pour accueillir les élèves actuels et futurs. Notre zone urbaine est de plus en plus sensible à la pollution de l'air, et pourtant à part des mesures minima, aucune concertation n'a été lancée avec les communes pour assurer un développement coordonné plus favorable à diminuer le bilan carbone.

Les exemples de carences sont nombreux. C'est ce bilan négatif de la gestion métropolitaine qui a amené le Gouvernement du Président Macron, à renoncer à appliquer le statut expérimental de Lyon à d'autres villes.

Cet échec est amplifié par la vision centralisée des exécutifs successifs avec l'appui des maires membres de la majorité. En votant les transferts de compétences des communes vers la Métropole, en votant des budgets qui refusent l'aide aux équipements communaux, en votant la suprématie de la Métropole dans les choix d'urbanisme et de logements, ces élus ont diminué le pouvoir des communes. Pendant ces 6 années nous avons lutté contre l'abandon des communes et pour un développement local au service direct des habitants. **Nous avons adopté une attitude responsable et des positions claires :**

- En votant contre les augmentations d'impôts et de taxes pour préférer une politique de réduction des dépenses.

- En refusant d'adopter les nouvelles règles

- injustes sur la représentation des communes
- En dénonçant les politiques d'aménagement urbain qui ont refusé aux communes les aides nécessaires à la mise en œuvre de services publics au profit des habitants.

Il est regrettable que les autres maires aient préféré renoncer à défendre les communes pour conserver les postes négociés dans l'exécutif.

Pourtant, une autre vision de la Métropole est possible.

La métropole doit faire face aux réalités des organisations sociales et des problématiques de notre aire urbaine.

- Faire du Grand Lyon une métropole européenne pour répondre aux enjeux des nouvelles dynamiques environnementales, économiques, éducatives, culturelles, de transports, d'habitats, de recherche et développement, etc.

- Faire de la métropole une structure publique rénovée, plus efficace et moins coûteuse, pour apporter un service de proximité aux habitants et une vision globale du développement territorial.

Ensemble nous pouvons transformer la Métropole de Lyon !

► Groupe Les Républicains et Apparentés : Laurence BALAS, Guy BARRET, Irène BASDEREFF, Joëlle BEAUTEMPS, Nora BERRA, Pascal BLACHE, François-Noël BUFFET, Pascal CHARMOT, Philippe COCHET, Claude COHEN, Doriane CORSALE, Chantal CRESPIY, Nadia EL FALOSSI, Laurence FAUTRA, Michel FORISSIER, Agnès GARDON-CHEMAIN, Gilles GASCON, Christophe GIRARD, Stéphane GUILLAND, Inès de LAVERNEE, Claude LECLERC, Alice de MALLIARD, Jean-Wilfried MARTIN, Jérôme MOROGE, Dominique NACHURY, Xavier ODO, Gaël PETIT, Clotilde POUZERGUE, Christophe QUINIOU, Mohamed RABEHI, Michel RANTONNET, Véronique SARSELLI, Alexandre VINCENDET.

► Retrouvez nous sur notre site : <http://www.lesrepublicains-metropolelyon.fr>

**Un point de départ.
Un point d'arrivée.
Entre les deux, plein
de points communs.**



Envie de tester le Covoit' ?

Rejoignez les Simones sur :

  [covoiturage-grandlyon.com](https://www.covoiturage-grandlyon.com)